

INITIATIVE 2016

RAPPORT,
D'ACTIVITÉ
ANNUEL

Prenez l'initiative avec nous

Un prêt d'honneur et un accompagnement pour



de votre entreprise

- 4 Interview de Louis Schweitzer,
président d'Initiative France
- 6 Les chiffres clés d'Initiative France
pour l'année 2016
- 8 La vie du réseau
- 11 Appui à la création d'entreprise
- 12 Soutenir la croissance
- 14 Reprendre une entreprise
- 15 La dynamique d'un réseau d'entrepreneurs
- 23 Accompagner durablement
- 24 Soutenir les territoires fragiles
- 28 Entrepreneures d'avenir
- 30 Aux côtés des jeunes
- 32 Soutien à l'innovation
- 34 Entreprise remarquable
- 35 Les soutiens financiers

INITIATIVE FRANCE

55 rue des Francs-Bourgeois
75181 Paris Cedex 04
Tél. : 01 40 64 10 20 – Fax : 01 43 20 58 34

www.initiative-france.fr

Directrice de la publication : Bernadette Sozet

Rédacteur en chef : Amine Moussaoui

Chef d'édition : Audrey Chalopin

Ont contribué à ce numéro : Anne Bouget,
Sabine Germain, Noémie Marshall
et Paul Philipon-Dollet

Conception, réalisation : Éditeurs 360°

Impression : Ulzama

Photos : Christophe Chavan / Matignon,
Jean-Marc Fournier / Prisma, Olivier
Perrenoud, Cécile Muzard, Frédéric Achdou,
Emmanuel Pain – Région Bretagne

2016, année record : 44 155 emplois créés ou préservés grâce au soutien d'Initiative France



Louis Schweitzer, président d'Initiative France, nous éclaire sur ce bilan 2016 et s'exprime sur ses ambitions pour le réseau.

2016 est une belle année pour Initiative France qui dévoile des résultats satisfaisants, avec 4 % d'entreprises soutenues et 8 % d'emplois créés de plus qu'en 2015. Avec 1 milliard et 336 millions d'euros investis par le réseau et les banques dans ces entreprises, Initiative France confirme son impact sur le développement économique des territoires et sur la création d'emplois durables.

L'appui à la création et à la reprise d'entreprise est en hausse. Qu'en pensez-vous ?

Louis Schweitzer : Je m'en réjouis car cela témoigne du dynamisme de nos plateformes, tant pour les créations qui représentent 60 % des entreprises soutenues, que pour les reprises qui en représentent 32 %.

Quelle est la part des projets de première croissance dans l'activité du réseau ?

L.S. : La France est recordman d'Europe du nombre d'entreprises créées. En revanche, nos jeunes entreprises ne croissent pas suffisamment. Il est fondamental que nous poursuivions nos efforts pour susciter et accompagner une véritable dynamique de croissance et contribuer davantage au développement économique et à la création d'emplois. De plus en plus de nos plateformes déploient le prêt d'honneur Initiative croissance pour faciliter l'accès des TPE-PME au crédit bancaire en phase de premier développement. Au cours de l'année 2016, Initiative France a accompagné et financé 1 166 entrepreneurs pour la croissance de leur jeune entreprise, soit une hausse de 23 % par rapport à 2015.

Le taux de pérennité à 3 ans des entreprises financées atteint 90 % en 2016. Pouvez-vous nous éclairer sur ce chiffre ?

L.S. : La solidité des entreprises que nous finançons est l'un des révélateurs de l'efficacité d'Initiative France. Le taux de pérennité à 3 ans des entreprises financées est de 90 % : il est

supérieur de 19 points à la moyenne nationale de 71 %*. Le taux de pérennité des entreprises Initiative est une preuve importante du caractère déterminant de l'accompagnement dans un parcours de création d'entreprise.

Le nombre de créations d'emplois est en très forte hausse (+ 13 % de nouveaux emplois par rapport à 2015). Comment l'expliquez-vous ?

L.S. : En 2016, les 16 700 entreprises financées par les plateformes Initiative France ont généré 44 155 emplois directs, soit une hausse de plus de 8 % par rapport à 2015. Cela représente 2,6 emplois par entreprise financée en moyenne (contre 2,5 en 2015). L'évolution du nombre d'emplois nouveaux est encore plus forte : 30 570 emplois, soit 13 % de plus qu'en 2015. Ces emplois nouveaux sont bien sûr ceux des entreprises nouvelles, mais il s'agit aussi des nouveaux emplois créés dans les entreprises reprises ou en première croissance.

Quelle est la part des demandeurs d'emplois parmi vos créateurs ?

L.S. : Les créateurs soutenus sont, dans 61 % des cas, des demandeurs d'emploi. Un taux très nettement supérieur à ce qu'ils représentent dans le total des créations d'entreprises en France. On constate d'ailleurs que le fait que ces créateurs soient sans emploi n'a aucune conséquence négative sur la pérennité des entreprises.

La part de femmes parmi les créateurs soutenus par Initiative France augmente régulièrement depuis 3 ans. Que pouvez-vous nous en dire ?

L.S. : Les femmes sont plus nombreuses parmi nos créateurs qu'elles ne le sont parmi les créateurs en général : elles représentent 39 % des porteurs de projet soutenus, contre 28 %* au niveau national. Nous souhaitons que ce pourcentage continue de croître. Je me réjouis que nos résultats en matière d'entrepreneuriat féminin soient plus importants que la moyenne nationale.

Initiative remarquable rencontre un succès croissant. Selon vous, de quoi cette montée en puissance est-elle le signe ?

L.S. : Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Parmi les 319 jeunes entreprises ayant bénéficié d'un prêt d'honneur « Initiative remarquable » au cours des trois dernières années, près de la moitié l'ont été en 2016. Ces 150 entreprises ont créé ou maintenu 551 emplois sur l'année, soit 3,7 emplois par entreprise. Elles prévoient d'en créer 803 en 2017 et 1 141 en 2018.

Initiative remarquable, c'est l'alliance d'une ambition de réussite économique à une volonté d'avoir un impact positif sur la dynamique territoriale, l'engagement environnemental, la responsabilité sociale ou sociétale. Ces résultats sont bien entendu rendus possibles par l'engagement de nos bénévoles et de nos permanents, mais aussi par la mobilisation des ressources de l'épargne salariale solidaire.

Le réseau Initiative France s'inscrit-il dans les objectifs de l'AFE (Agence France Entrepreneur), sur le soutien renforcé à l'entrepreneuriat dans les territoires fragiles, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville ?

L.S. : Oui, ces entrepreneurs financés et accompagnés dans les territoires fragiles urbains et ruraux, représentent 15 % de l'ensemble des personnes soutenues par Initiative France en 2016. 180 de nos plateformes couvrent au moins l'un des 1 300 quartiers prioritaires définis dans le cadre de la politique de la ville. En 2016, près de 700 entrepreneurs soutenus par le réseau y ont implanté leur entreprise, et près de 600 y résident. Notre ambition est de poursuivre notre soutien aux territoires ruraux et d'accroître notre présence dans les quartiers pour atteindre 1 500 entrepreneurs par an en 2019.

L'ambition d'Initiative France est également de développer son soutien aux entreprises innovantes. Pouvez-vous nous en parler en quelques mots ?

L.S. : Les entreprises innovantes requièrent un soutien financier et un accompagnement spécifiques, car elles mobilisent des fonds importants dans la recherche et le développement avant d'encaisser le moindre euro de chiffre d'affaires. En 2016, Initiative France a accompagné la création et le développement de 680 entreprises innovantes, portées par plus de 1 000 entrepreneurs. Le montant des prêts octroyés par Initiative France aux entreprises innovantes dépasse les 20 millions d'euros en 2016. Cet investissement passe par notre réseau de fonds et de plateformes régionales spécialisés en innovation.

En quoi l'accompagnement Initiative est-il déterminant dans un parcours de création ?

L.S. : Le soutien proposé par notre réseau conjugue financement et accompagnement. Nous mettons nos expertises techniques, notre professionnalisme et nos qualités humaines à la disposition des porteurs de projet pour bâtir l'offre d'accompagnement personnalisée la plus adaptée. Chaque créateur a ses propres problématiques, ses propres contraintes et nécessite une prise en compte de toutes les spécificités qui le caractérisent.

Quelle est la stratégie d'Initiative France ?

L.S. : Notre projet stratégique a été adopté en 2014 et demeure valable pour les années à venir. Il se résume en trois mots. Croissance : l'efficacité de notre modèle justifie qu'un nombre croissant d'entrepreneurs en bénéficie. Efficacité : face aux contraintes de ressources, notre esprit entrepreneurial doit demander un progrès continu dans nos modes de gestion et d'intervention. Cohésion : nous partageons un esprit, des valeurs et une marque. La solidarité des plateformes, l'animation et la coordination aux niveaux régional et national nous renforcent.

Un mot de conclusion ?

L.S. : La force du réseau, ce sont ses 16 020 bénévoles et ses 955 permanents. Je remercie du fond du cœur chacune et chacun d'entre eux pour leur engagement et leur action.

.....
Les axes stratégiques d'Initiative France :

Croissance
Efficacité
Cohésion

.....

.....
* Chiffre de l'enquête SINE (Système d'information sur les nouvelles entreprises) réalisée par l'Insee.



186 M€
de prêts d'honneur

dont 23 M€ de prêts Nacre
(dispositif public réservé
aux demandeurs d'emploi)

1 336 M€

investis dans l'économie
des territoires



1 150 M€
de prêts accordés

par les banques en complément



9 400 €
prêtés en moyenne
(prêt d'honneur Initiative)

16 700

entreprises
créées
et reprises,
dont 700
innovantes,
par...

61%

de demandeurs
d'emploi

39%

de femmes

26%

de seniors
(+ de
45 ans)

24%

de jeunes
(- de
30 ans)

90 % Taux de pérennité
à 3 ans des entreprises soutenues

1 300 €
Coût moyen par emploi direct



+ de 57 000
chefs d'entreprise financés
dont **20 126**
nouveaux
entrepreneurs

44 155
emplois créés
ou sauvegardés

dont plus de 30 000 nouveaux emplois,
soit + 13 % par rapport à 2015.



16 020 bénévoles
dont
4 650 parrains

955 permanents



9 150 parrainages
en cours

Les 224 plateformes Initiative contribuent chaque jour à la vie du réseau, sur l'ensemble du territoire.

Février

OCCITANIE

Les coordinations régionales Initiative Languedoc-Roussillon et Initiative Midi-Pyrénées fusionnent pour devenir Initiative Occitanie.

Mars

ISSY-LES-MOULINEAUX

4^e édition de la Scienti Academy

Scientipôle, plateforme Initiative d'Île-de-France, spécialisée dans l'accompagnement et le financement de projets innovants, lance la 4^e édition de la « Scienti Academy ».

Les 12 finalistes sélectionnés parmi les 120 entreprises de la promotion Scientipôle 2015 sont intervenus devant le public, qui a voté en direct pour élire les 4 start-up les plus séduisantes du cru 2015.

Avril

PARIS

Initiative France devient partenaire associé

de la charte Entreprises et Quartiers en faveur du développement économique des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Sept.

OUTRE-MER

AG constitutive d'Initiative Mayotte

Une nouvelle plateforme rejoint le réseau Initiative, élargissant ainsi le territoire d'intervention du prêt d'honneur dans les départements et territoires d'outre-mer.



Juin

LILLE

6^e Université Initiative France

Organisée dans les Hauts-de-France autour de l'accompagnement des entrepreneurs, cette édition a réuni plus de 500 personnes.



Sept.

PARIS

Signature d'une convention de partenariat entre Initiative France et Mercy Corps

Initiative France et Mercy Corps (ONG internationale qui intervient dans les contextes d'urgence liés à des catastrophes naturelles, des crises économiques ou des conflits) renforcent leur coopération par un nouveau partenariat. Les deux acteurs prévoient aujourd'hui d'étendre leur coopération à de nouveaux pays en état de fragilité économique, scellant ainsi une première collaboration entamée en 2012 et aboutissant à la création d'une plateforme Initiative en Tunisie.



Nov.



LAVAL

Initiative Mayenne a célébré son 20^e anniversaire

Avec plus de 300 participants et la présence amicale du président d'Initiative France, Louis Schweitzer, l'événement a permis d'illustrer concrètement l'action de la plateforme au service des entreprises mayennaises.

Oct.



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

20 ans d'Initiative Loire

Deux conférences sont organisées par Initiative Loire à l'occasion de son 20^e anniversaire : la première à Saint-Étienne, en présence d'Édouard de Penguilly, et la seconde à Roanne, en présence de Jean-Pierre Worms.

Les 224 plateformes Initiative contribuent chaque jour à la vie du réseau, sur l'ensemble du territoire.

Nov.

PARTOUT EN FRANCE

9^e édition de la fête des parrains et marraines d'entrepreneurs avec plus de 60 événements organisés en région et deux web conférences grand public diffusées sur le site internet d'Initiative France. Cette semaine de mobilisation et de communication Initiative a permis de mieux faire connaître l'offre de parrainage et de recruter de nouveaux parrains et marraines dans le réseau.



Déc.

INTERNATIONAL Naissance d'Initiative Mali

Initiative France intervient désormais au Mali, dans les régions de Kayes et Sikasso, en partenariat avec l'ONG Mali Folkecenter Nyetaa, afin de tester une plateforme de financement et d'accompagnement de porteurs de projet s'inscrivant dans une approche de développement durable.



Déc.



EN RÉGION

L'entrepreneuriat féminin à l'honneur

Remise des prix des concours Initiative au féminin en Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que des trophées Créatrices d'Avenir en Île-de-France.

L'offre d'appui à la création du réseau se déploie toujours plus

10 334 projets de création d'entreprises ont été financés par les plateformes en 2016, soit une hausse de près de 3 % par rapport à 2015. Cela représente 60 % des projets soutenus et 20 241 emplois créés.

+ 6 % d'emplois directs générés

20 241 emplois directs ont été créés dans ces entreprises en 2016, soit une hausse de 6 % par rapport à 2015. Cela représente 2 emplois créés par entreprise en moyenne, contre 2,6 pour l'ensemble des entreprises financées.

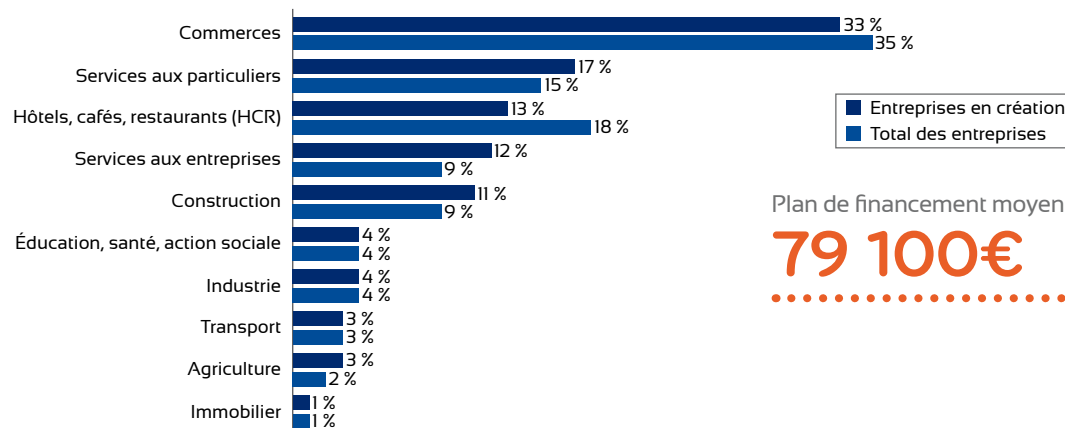
Des créations dans le commerce

Les secteurs d'activité les plus représentés dans les entreprises en création sont les commerces (33 %), les services aux particuliers (17 %) et les hôtels, cafés, restaurants (HCR) (13 %). Ce dernier secteur est moins présent que dans l'ensemble des entreprises financées (18 %). À l'inverse, les services aux entreprises sont davantage représentés dans les entreprises en création que dans l'ensemble des entreprises financées (12 % contre 9 %).

Des plans de financement plus ambitieux

Le plan de financement moyen dans les entreprises en création s'élève à 79 100 euros en 2016, contre 102 500 euros pour l'ensemble des entreprises financées. 39 % des entreprises présentent un plan de financement compris entre 15 000 et 45 000 euros (contre 29 % dans l'ensemble des entreprises financées).

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES FINANCÉES EN CRÉATION



Plan de financement moyen :

79 100€

Témoignage Initiative 95 a incité Gwendoline Cotrez à voir plus grand



« Le chargé de mission d'Initiative 95 m'a conseillée efficacement dans la création de mon activité d'accompagnement des personnes âgées dans leur déménagement.

Il m'a poussée à voir plus grand et à sortir du statut d'auto-entrepreneur pour créer une SAS, recruter une apprentie et lever 27 000 euros alors que je préférais m'autofinancer. »

Le soutien significatif à la première croissance

Le réseau intensifie son soutien aux TPE-PME en phase de premier développement, là où elles ne peuvent accéder au crédit bancaire sans appui. 1 166 entreprises ont été soutenues en 2016. Cette offre nouvelle comble un manque et répond à une vraie demande dans les territoires.

3 à 7 ans :

l'ancienneté des TPE aidées
dans le cadre des prêts
croissance

La France est championne d'Europe de la création d'entreprises, mais une plus faible proportion que la moyenne européenne parvient à se transformer en PME ou ETI.

« Ce succès en demi-teinte s'explique en partie par la concentration des dispositifs sur la phase de création, alors qu'il en existe beaucoup moins pour accompagner leur développement », relève Éric Juan, directeur d'Initiative Pays d'Arles. Bien souvent, il s'agit de jeunes entreprises « victimes » de leur succès, comme Flaneurz, ce concepteur innovant de baskets-rollers, soutenu par la plateforme Initiative Plaine Commune en Seine-Saint-Denis. Six mois seulement après sa création, l'entreprise est surprise

par l'engouement provoqué par ses produits. Avec plus de 500 paires en commande, elle a un besoin urgent d'industrialiser la production. « Fréquemment, dans ces situations, les TPE ne remplissent pas les conditions pour accéder aux financements bancaires sans une aide complémentaire », souligne Mélanie Houeix, directrice d'Initiative Plaine Commune.

Témoignage

Pari réussi pour Nadia Legendre, propriétaire des Délices de Camille



« Nous fabriquons des sablés et avons mis au point une technique qui permet de les personnaliser. En 2016, nous avons ressenti le besoin d'accélérer la production et le développement commercial. Je ne connaissais pas le réseau avant que son activité ne soit présentée dans ma ville.

J'avais un besoin de financement, mais aussi d'accompagnement pour recruter, gérer une équipe plus importante... Le soutien de mon parrain bénévole, Gérard Croisel, m'est toujours très précieux. Il m'apporte son expertise et m'aide à prendre du recul sur toutes les situations.



▲ Entreprise accompagnée par Aquitaine Amorçage, Weenove est une start-up spécialisée en *business intelligence*.



Le prêt d'honneur pour la croissance vient prolonger la relation de suivi avec les créateurs au moment le plus crucial pour leur entreprise.

▲ Initiative Brenne a soutenu Création chocolat, un atelier de fabrication de chocolats et de pâtisseries situé au Blanc (Indre), imaginé par Lise et Thomas Bellet.

En moyenne, les entreprises concernées par le prêt d'honneur de soutien à la croissance sont âgées de 5 ans (minimum 3 ans). À ce stade, les enjeux de financement deviennent relativement importants.

Une demande au rendez-vous

« Nous intervenons à la fois sur des problématiques de croissance et d'innovation », illustre Julien Barrot, responsable du pôle TPE chez Hauts-de-Seine Initiative, avant d'évoquer le cas de l'agence de communication Hippie qui a fait appel au réseau pour financer, à la fois, l'embauche de commerciaux et le développement d'un pôle d'infographie web. Dans son département (92), 18 projets ont été financés en 2016 pour un montant moyen de 27 000 euros et pour des entreprises dont le chiffre d'affaires moyen s'établissait à 670 000 euros. En Pays d'Arles, le nombre de TPE soutenues par un prêt d'honneur croissance a doublé en 2016. « Nous pourrions faire plus, car la demande est là », se réjouit Éric Juan pour qui le prêt d'honneur croissance vient compléter et dynamiser l'offre du réseau. Même constat pour Mélanie Houeix qui identifie aussi une opportunité, à

travers le prêt d'honneur croissance, de prolonger la relation de suivi avec les entreprises accompagnées en création. « Sur nos territoires, beaucoup d'entreprises pourraient croître plus et donc créer de l'emploi. Il y a aujourd'hui une nécessité d'aller à leur rencontre pour les aider à se développer », conclut Fabienne Ruallem, directrice d'Initiative Granville Terre et Mer.

Les parrains bénévoles, une force pour le réseau

« L'une des particularités des prêts d'honneur croissance, c'est que la dimension d'accompagnement est très importante en amont », révèle Mélanie Houeix. Car il ne s'agit pas seulement d'analyser les prévisions de croissance, mais aussi les chiffres antérieurs. « Nous aidons les chefs d'entreprise à mieux se rendre compte de la viabilité financière de leur projet de croissance », poursuit-elle. « Notre mission, c'est de concentrer toutes les forces autour du projet de développement, depuis le réseau lui-même jusqu'aux banques, en passant par les CCI et bien sûr nos parrains bénévoles », détaille Fabienne Ruallem. Anciens dirigeants de l'industrie, de la logistique ou des ressources humaines, leur disponibilité et leur expertise constituent une véritable force pour aider les TPE à grandir.

Interview



Véronique Sas,
responsable pôle
Entrepreneuriat,
Formation et
Jeunesse, groupe
Caisse des Dépôts

Quels objectifs poursuivez-vous à travers votre soutien financier aux fonds de prêts croissance ?

Notre souhait est d'accompagner les projets de développement économique dans les territoires. Le choix d'Initiative France de faire porter ce programme par les plateformes de proximité permet de bien coller au tissu local. Le mécanisme de prêt sur l'honneur est simple et accessible pour les chefs d'entreprise. La Caisse des Dépôts et Consignations joue un rôle clé de tiers de confiance, qui permet de fédérer les financeurs locaux autour des enjeux de maintien et de création d'emploi dans les territoires.

Quel bilan faites-vous de l'année 2016 ?

Grâce à l'investissement des équipes et au soutien des bénévoles du réseau, notre ambition d'accompagner la croissance des TPE par un soutien local de proximité est confirmée. Il reste à mesurer les emplois générés par cette activité, mais les premiers résultats sont encourageants. Pour les années à venir, l'un des enjeux clés résidera dans la capacité de toutes les parties prenantes à accroître la lisibilité des dispositifs sur les territoires. C'est tout l'enjeu de notre programme « Fabrique à entreprendre » dont les plateformes Initiatives France sont des partenaires essentiels.

Reprise : l'augmentation se confirme

Les repreneurs d'entreprise sont de plus en plus nombreux à faire appel au réseau en appui de leur projet (+ 3 % de projets soutenus en 2016 par rapport à 2015). L'impact sur la création d'emplois lors de la reprise est élevé (1,6 en moyenne).

5 365

projets de reprises
ont été soutenus en 2016
(+ 3 % par rapport à 2015)

+ 27 %

d'emplois nouveaux générés en
2016 dans le cadre de la reprise

Au sein du réseau, le constat est partagé : « Il y a moins de dispositifs pour accompagner les repreneurs qu'il n'y en a pour accompagner les créateurs », observe Christophe Girard, directeur d'Initiative Essonne. « Une situation paradoxale, précise Amaury de Traxler, président d'Initiative Seine Yvelines, car la demande augmente. Dans le département ouest-parisien, elle représente, en 2016, jusqu'à 30 % des prêts d'honneurs accordés. » À l'échelle nationale, la reprise compte pour 32 % de l'activité totale de 2016. Une croissance qui s'explique d'abord par les profils des repreneurs. Fréquemment cadres supérieurs en seconde partie de carrière, ils recherchent la sécurité d'une entreprise qui fonctionne déjà, dispose de sa clientèle et d'employés connaissant leur métier. « En fait, les entreprises reprises sont plus pérennes que les entreprises créées », observe Élise Chevais, directrice d'Initiative Loir-et-Cher, pour qui la plateforme joue un rôle clé pour le maintien des

Témoignage

Pierre-Jean Brochand, l'expérience au service de la reprise



« Après 33 ans dans un grand groupe de chimie américaine, j'ai décidé, en 2015, de racheter une PME spécialiste de la mécanique de précision qui pourrait travailler avec l'entreprise de mon gendre, fabricant de moules pour la plasturgie. J'ai visité 16 entreprises

avant de reprendre les Établissements Mousset à Theillay (41). Outre le prêt d'honneur de 30 000 euros d'Initiative Loir-et-Cher et 40 000 euros de prêt Total développement, la plateforme Initiative m'apporte une aide précieuse pour développer mon réseau de contacts. »



▲ L'Air du temps, restaurant et café-concert à Monterfil (Ille-et-Vilaine), a bénéficié d'un prêt via Initiative Brocéliande.

emplois sur les territoires. De plus, les prêts d'honneur dans le cadre d'une reprise, bénéficient généralement d'un effet de levier jusqu'à deux fois supérieur à celui d'une création.

Aider à prendre du recul

Le succès de l'activité de reprise témoigne aussi de la rigueur d'examen des dossiers soumis aux plateformes. « Notre rôle, est d'aider le repreneur à prendre du recul sur les vrais enjeux et éventuellement à clarifier le plan de cession par de l'analyse financière », résume Christophe Girard. Pour Élise Chevais, « l'aide accordée doit prendre en compte le critère d'emploi et viser la pérennité de l'entreprise, en lui assurant les fonds propres qui permettront son développement ».

LA DYNAMIQUE D'UN RÉSEAU D'ENTREPRENEURS

1^{er} réseau associatif

de financement
et d'accompagnement
des créateurs
d'entreprise

Chaque année, plus de 16 000 entreprises sont créées, reprises ou soutenues dans leur première croissance par les plateformes Initiative France, animées par 955 permanents et 16 020 bénévoles.

4 650 marraines et parrains accompagnent les nouveaux entrepreneurs pour en faire des chefs d'entreprise.



224 plateformes

locales au plus près
des entrepreneurs
et de l'emploi



La force du réseau Initiative France est de s'appuyer sur la solidarité territoriale, le bénévolat, la mobilisation de ressources publiques et privées, pour promouvoir l'émergence d'entreprises solides et la création d'emplois durables, afin que chacun puisse construire son projet et obtenir les moyens pour le réaliser.

Une action continue pour faciliter, fédérer, représenter

Créée en 1985, Initiative France est la fédération des plateformes Initiative. Reconnue d'utilité publique, elle s'appuie sur un conseil d'administration, présidé par Louis Schweitzer, et sur son bureau.

Composé de 30 administrateurs répartis en 5 collèges (plateformes, partenaires, entreprises, banques et établissements financiers, membres d'honneur), le conseil d'administration comprend 20 représentants des plateformes.

Représenter et promouvoir

La coordination nationale anime le réseau et promeut le modèle Initiative, tant sur le plan national qu'international, développe les partenariats nationaux et européens, explore de nouvelles pistes de ressources et de nouveaux partenariats. Elle anticipe les évolutions du métier, porte la communication du réseau et développe sa notoriété, en étant garante du respect des valeurs, de la cohésion du mouvement et du « référentiel métier » des plateformes.

Un niveau régional et national

Les plateformes Initiative se sont regroupées au sein des coordinations régionales. Leur rôle est à la fois interne (animation, partage des bonnes pratiques, programmes) et externe (représentation et négociation avec les partenaires régionaux : conseils régionaux, Caisse des Dépôts, État, banques, etc.).

Des entreprises qui s'engagent

Au niveau national, de grandes entreprises et des réseaux bancaires sont adhérents d'Initiative France, et sont représentés au

conseil d'administration. Ces entreprises conduisent des actions avec Initiative France au profit des créateurs et repreneurs d'entreprises, de la promotion de l'entrepreneuriat et du développement des territoires, notamment en déclinant les accords nationaux en régions.

Un fonctionnement en prise avec le réseau

Différentes instances, commissions et groupes de travail animent et enrichissent la réflexion et les échanges au sein du réseau : le comité d'Éthique, le comité d'Adhésion et de Qualification (CAQ), la commission Qualité, la commission International, la commission Communication et la commission Gestion des plateformes.

Un réseau engagé dans une démarche qualité

L'association nationale est certifiée ISO 9001. L'adhésion à Initiative France se traduit par le partage de valeurs et d'un référentiel métier. Ses valeurs sont explicitées dans la charte éthique et le projet associatif : solidarité, confiance, gratuité, caractère désintéressé et respect des personnes. La démarche qualité repose sur une norme Afnor et un système de qualification piloté par les instances nationales, qui s'assurent du professionnalisme et de la déontologie des plateformes au service des entrepreneurs.

224
plateformes

13
coordinations
régionales

1
fédération
nationale



Verbatim

Bernadette Sozet, déléguée générale d'Initiative France

« L'efficacité globale du réseau Initiative repose sur l'articulation harmonieuse entre l'ancrage territorial primordial et puissant des plateformes, la coordination régionale des énergies locales et la représentation nationale qui fédère autour du projet commun. Cette combinaison souple et solide produit une plus-value particulière basée sur la confiance au service des entrepreneurs et du développement économique des territoires. »

Une aide pour les créateurs, les repreneurs et les développeurs d'entreprises

La mission des plateformes Initiative est de faciliter l'accès à la création d'entreprises par le plus grand nombre, et de favoriser la création de valeur ajoutée et d'emplois sur tous les territoires.

Les plateformes Initiative France conjuguent accompagnement, expertise et financement aux différentes étapes de vie du projet, avec comme fil rouge l'écoute de la personne et la mise en perspective de son projet.

L'expertise initiale consolide le projet

Au cours d'échanges approfondis avec le porteur de projet, la plateforme analyse avec lui la réalité du marché potentiel et l'ensemble du plan d'affaires envisagé, pour éclairer l'entrepreneur sur les forces et fragilités de son projet, et préparer la demande de financement.

Le prêt d'honneur renforce les fonds propres

Un bon niveau de fonds propres est essentiel pour la réussite des entreprises, afin de constituer la trésorerie de départ et obtenir un emprunt bancaire. En 2016, le montant moyen du prêt d'honneur Initiative France était de 9 400 euros par porteur. Il peut être compris entre 2 000 et 50 000 euros.

Le comité d'agrément valide le projet

En recevant l'entrepreneur, le comité d'agrément valide l'adéquation entre la personne, son projet et son territoire. Une relation de confiance s'instaure.

Chaque comité réunit les compétences indispensables à l'évaluation du projet : économiques, commerciales, financières et juridiques.

L'accompagnement pérennise l'entreprise

Une fois l'entreprise créée, la relation établie avec les entrepreneurs se développe de plusieurs façons : analyse partagée de l'évolution, mise en place du parrainage, animation de clubs et ouverture aux réseaux locaux de chefs d'entreprise. Plus de 57 000 chefs d'entreprise, dont 20 126 nouveaux entrepreneurs, ont été accompagnés en 2016 par 955 salariés et 16 020 bénévoles, dont 4 650 parrains.

Le parrainage, une relation de confiance entre entrepreneurs

Des cadres et chefs d'entreprise se mobilisent pour permettre aux nouveaux entrepreneurs de développer la confiance en eux et la capacité à adopter une vision prospective. Cet apport est très utile, notamment lorsque le nouvel entrepreneur n'est pas entouré de personnes issues du monde entrepreneurial.

Le parrainage concourt à la réussite des entreprises financées par le réseau, concrétisée par le très bon taux de pérennité de 90 % à 3 ans.

186 M€
de prêts
d'honneur

16 700
entreprises
créées, reprises
et développées

Verbatim

Bruno Torres, créateur d'une micro-brasserie



« Lorsqu'on lance son entreprise, bénéficier d'un accompagnement est un vrai plus, car on est parfois dépassé face aux défis du quotidien. Lorsque j'ai créé ma micro-brasserie, "La Baleine", avec l'aide de Paris Initiative Entreprise, j'étais seul. Ce n'était vraiment pas évident. Heureusement, j'ai pu compter sur mon "parrain", un chef d'entreprise avec lequel j'ai échangé sur tous types de sujets. Par exemple, il m'a aidé à installer un système informatique pour faciliter les saisies administratives. Trois ans plus tard, j'ai toujours des contacts avec lui. Ses conseils m'ont beaucoup aidé. »



Une relation de proximité avec les entrepreneurs

Les 224 plateformes couvrant 100 % du territoire français sont proches des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprises, comme les acteurs publics et privés qui se mobilisent pour les aider.

Toutes les plateformes sont des associations indépendantes, pilotées par leur propre conseil d'administration. La composition partenariale de la gouvernance regroupe les acteurs du développement économique, des chefs d'entreprise, des banques, des chambres consulaires, des professionnels du chiffre et du droit (experts-comptables, avocats).

Un condensé de partenariats

Les partenariats noués entre les acteurs publics et privés d'un territoire se concrétisent par des apports aux fonds de prêts des plateformes. Au 31 décembre 2016, le total des fonds de prêts d'honneur s'établissait à 396,6 millions d'euros.

Plus de la moitié des fonds ont été apportés au fil des ans par les collectivités locales : 25 % proviennent des conseils régionaux, 13 % des conseils départementaux et 14 % des communes et des structures intercommunales. La contribution de la Caisse des Dépôts aux fonds de prêts représente près de 17 % du total.

7 % des ressources ont été apportées par des fonds structurels européens ou programmes FEDER. Du côté des acteurs privés, 10 % des fonds proviennent des

banques et 7 % des entreprises. Les abondements de 2016 proviennent en premier lieu des conseils régionaux (29 %), puis de la Caisse des Dépôts (24 %). Viennent ensuite les communes et structures intercommunales à hauteur de 16 %. La part des banques atteint 12 % et celle des entreprises 9 %. Fin 2016, le taux de remboursement s'élève à plus de 98 % (après la mise en jeu de la garantie).

Des budgets pour accompagner les entrepreneurs

Pour assurer les différentes formes d'accompagnement des entrepreneurs, avant et après le financement de leur projet d'entreprise, les plateformes ont besoin de moyens. En 2016, les collectivités locales assurent la majorité des ressources de ces budgets. Leur part atteint 51 % : 25 % proviennent des communes et structures intercommunales ; 16 % des conseils régionaux et 10 % des conseils départementaux.

Avec Nacre, l'État participe à hauteur de 19 %.

La part des fonds européens est de 10 % et celle des chambres consulaires de 3 %.

Le montant total du budget d'accompagnement en 2016 est de 49,2 millions d'euros.

955
salariés
dans
le réseau

490
comités
d'agrément

16 020
bénévoles dont
4 650 parrains

Verbatim

Bernadette Sozet,
déléguée générale d'Initiative France



« Le réseau Initiative est un lieu unique où dialoguent, travaillent et réussissent ensemble le public et le privé, les entreprises et le monde associatif, les bénévoles et les salariés. »



Un réseau au service de l'intérêt général

Les 16 700 entreprises soutenues par le réseau et les banques confirment l'impact d'Initiative France sur le développement économique des territoires et sur la création d'emplois durables.

En 2016, le réseau Initiative a proposé un point d'accueil pour 100 000 habitants en moyenne, soit près de 700 lieux sur tout le territoire qui se répartissent de la façon suivante :

- **224 sièges de plateformes** dans lesquelles sont réalisées toutes les missions classiques de la plateforme : accompagnement et animation de comités et du parrainage.
- **170 antennes locales** dans lesquelles sont réalisées toutes les missions classiques de la plateforme : accompagnement et animation de comités et du parrainage.
- **300 permanences** où sont accueillis les entrepreneurs dans des locaux mis à disposition par un partenaire du territoire.

Les 955 permanents et 16 020 bénévoles des plateformes font vivre le réseau au quotidien. Entrepreneurs et experts décident des financements dans 490 comités d'agrément, tandis que 4 650 parrains et marraines accompagnent les nouveaux entrepreneurs pour passer les premières étapes en tant que chefs d'entreprise.

Un esprit

La force du réseau est de s'appuyer sur la solidarité territoriale, le bénévolat, la mobilisation de ressources publiques et privées, pour promouvoir l'émergence d'entreprises solides et la création d'emplois durables, afin que chacun puisse construire son projet et obtenir les moyens pour le réaliser.

Des résultats

En 2016, les 16 700 entreprises aidées ont créé ou sauvé 44 155 emplois. Initiative France a ainsi accompagné 5 % de la création d'entreprises totale en France (hors micro-entrepreneurs). 186 millions d'euros de prêts d'honneur ont fait levier sur 1,15 milliard d'euros de prêts bancaires. Le réseau a soutenu 10 034 nouvelles entreprises (60 % du total), 5 365 projets de reprise (32 % du total) et 1 166 entrepreneurs pour la croissance de leur jeune entreprise, soit une hausse de 23 % par rapport à 2015. Parmi les nouveaux entrepreneurs soutenus, 12 251 étaient demandeurs d'emploi ou sans activité professionnelle, soit 61 % des entrepreneurs en 2016. Le taux de pérennité de ces entreprises est de 90 % à trois ans, contre 71 % au niveau national*.

* Chiffre de l'enquête SINE (Système d'information sur les nouvelles entreprises) réalisée par l'Insee.

• Près de
• **700**
• points
• d'accueil
• locaux



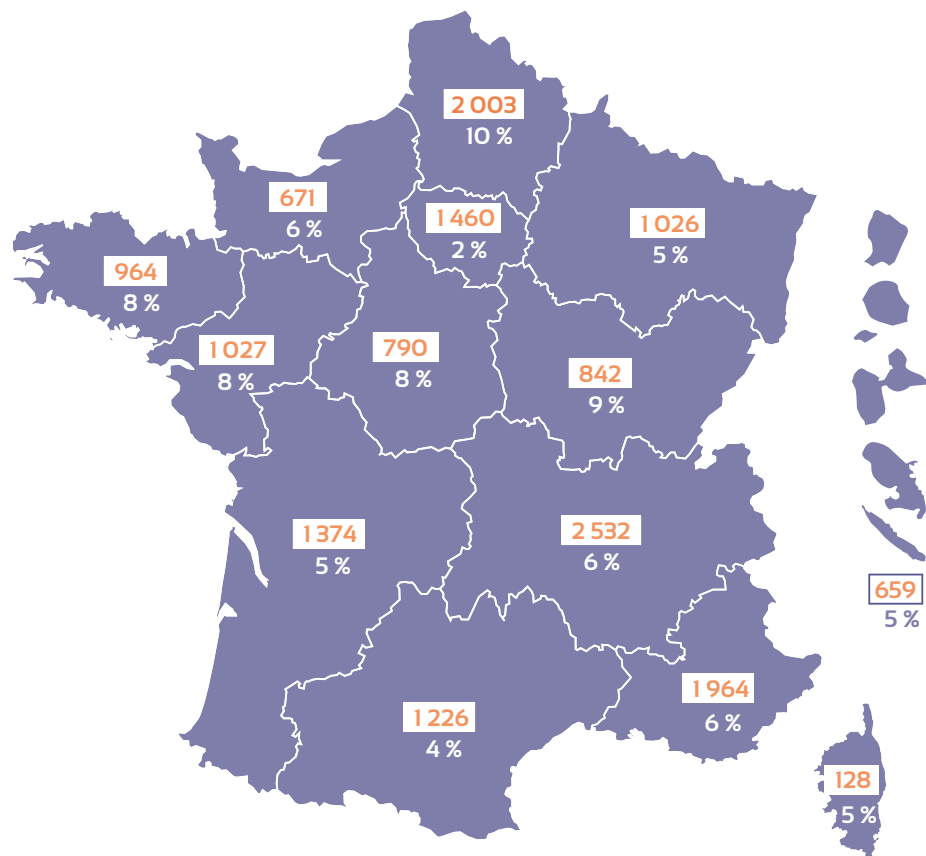
Verbatim

Bernadette Sozet,
déléguée générale d'Initiative France

« Cette année, nous battons des records sur tous les fronts. Jamais nous n'avions préservé ou créé autant d'emplois durables. Notre intervention permet de diviser par trois le risque de disparition des entreprises. Dans 90 % des cas, les dirigeants sont encore aux commandes au bout de trois ans, un taux bien supérieur à la moyenne nationale. Nous en sommes fiers et heureux. Cela démontre l'impact de l'action des plateformes sur le développement des territoires, la création d'emplois durables et, plus généralement, sur l'économie de notre pays. »

L'activité du réseau en 2016

Fortes de l'engagement de ses permanents et bénévoles sur l'ensemble du territoire, les 224 plateformes Initiative sont au plus près des créateurs et des repreneurs d'entreprises. En 2016, 16 700 projets ont été financés par le réseau Initiative France.



XX Nombre de projets financés en 2016

X % Taux de pénétration

L'accompagnement au service des entrepreneurs

Initiative France a fait de l'accompagnement un sujet stratégique de l'année 2016, de manière à apporter un appui adapté aux besoins des entrepreneurs de demain. L'université du réseau 2016 a notamment consacré ses travaux à ce sujet.

La relation des plateformes Initiative avec les entrepreneurs débute avant le financement par des actions de sensibilisation. « Aux côtés des acteurs de la création de notre territoire, nous mettons en place des réunions d'information pour expliquer aux porteurs de projet que le financement couplé à l'accompagnement garantit les chances de succès », affirme Florence Chauvin, directrice d'Initiative Haute Vallée de l'Aude. Les plateformes du réseau ont ainsi accueilli 49 200 entrepreneurs en 2016, et plus de 30 000 dossiers sont passés en phase de montage.

Le comité d'agrément, un rôle de pivot

« Le comité d'agrément marque la naissance de l'entreprise », explique Nathalie Billard, directrice d'Initiative Bellegarde Pays de Gex. Il est le pivot autour duquel s'organise l'accompagnement. Instance décisionnaire pour le prêt d'honneur, il s'agit aussi d'un lieu d'écoute et d'échange en vue de consolider le projet. Durant les comités, l'entrepreneur est amené à présenter son projet, souvent pour la première fois, devant des entrepreneurs, banquiers et professionnels de la création d'entreprise (experts-comptables, avocats...). Un exercice formateur pour évaluer sa capacité à convaincre. 19 900 projets ont été présentés en comité, un chiffre en hausse de 3 % par rapport à 2015.



▲ Le comité d'agrément d'Initiative Essonne étudie le dossier d'un porteur de projet.

L'accompagnement pérennise l'entreprise

Une fois la validation obtenue, le créateur passe du statut de porteur de projet à celui de chef de son entreprise. Un métier à part entière qui ne s'improvise pas. À ce stade, Initiative France lui propose un suivi individuel personnalisé et du parrainage, afin que l'entrepreneur acquière les réflexes du chef d'entreprise.



▲ Soutenu par Initiative Brocéliande et accompagné par son parrain Christian Quintard, Pascal Geslot dirige la miroiterie Armor Glass.

L'évolution du profil du créateur d'entreprise*

Auparavant, il y avait un profil type du créateur d'entreprise : un homme de 40 ans, diplômé, disposant d'une expérience conséquente et d'apports financiers. Désormais, toute personne est susceptible de créer, quels que soient son statut, son sexe, son expérience, sa situation financière ou son âge. Aujourd'hui, la création d'entreprise est souvent vécue comme une étape dans un parcours professionnel et moins comme le projet de toute une vie. Elle apparaît de plus en plus comme un substitut au chômage en étant plus intuitive. Les nouveaux entrepreneurs revendiquent de s'adapter davantage aux situations qui se présentent à eux, à leur environnement (clients, fournisseurs, marché), plutôt que de s'en tenir à un plan d'affaires rigoureux. Ultraconnectés, ils souhaitent un accompagnement rapide et simple qui leur permet de concilier leurs métiers et ne les empêche pas d'avoir recours à d'autres réseaux. Très mobiles, ils sont pourtant à la recherche d'un accompagnement de proximité pour mieux s'insérer dans une communauté d'acteurs. Ils attendent de leur accompagnant plus une posture de « mentor » que d'expert, même s'ils confient avoir besoin de réponses techniques.

* Étude du LABEX *Entreprendre* (juin 2016).

Plus de soutien aux entrepreneurs dans les quartiers

En 2016, près de 700 entrepreneurs, soutenus par les 180 plateformes du réseau, ont implanté leur entreprise dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, et environ 600 y résident.

700
entrepreneurs
soutenus en 2016

Les potentiels en matière de création d'entreprise sont forts dans les quartiers. Les objectifs décidés par Initiative France sont donc particulièrement ambitieux : multiplier par trois le nombre de créations d'entreprises dans ces territoires, pour passer le cap des 1 500 en 2018.

Des potentiels sous-exploités

180 plateformes Initiative couvrent au moins l'un des 1 300 quartiers prioritaires définis dans le cadre de la politique de la ville. « Nous nous sommes rendu compte que les habitants des quartiers, qui représentent un quart de notre territoire, étaient sous-représentés parmi nos porteurs de projets, alors que les potentiels existent », indique Hicham Bourohi, directeur d'Initiative Grand Avignon. C'est pourquoi les plateformes Initiative mettent en place des solutions innovantes pour lutter contre l'absence de réseau, la sous-bancarisation et, plus généralement, contre les éléments qui entravent les projets des entrepreneurs des quartiers. Les leviers de réussite sont l'accompagnement financier et humain, le travail en réseau avec les acteurs de la création d'entreprise, et le partage de bonnes pratiques déjà éprouvées par certaines plateformes. Initiative Lille Métropole Nord et Initiative Lille Métropole Sud ont, par exemple, créé un dispositif de médiation bancaire : il s'agit d'un accompagnement renforcé et d'une pédagogie financière adaptée aux demandes à faire auprès des banques.

Aller à la rencontre des porteurs de projets

Hicham Bourohi souligne la nécessité d'aller à la rencontre de ce public des quartiers qui « ne fréquente pas les lieux d'accueil des réseaux de création



▲ Soutenue par Initiative Marseille Métropole, Coline Faulquier, finaliste de l'émission *Top Chef* 2016, a ouvert son restaurant à Marseille, *La Pergola*.



Interview



Frédéric Lavenir,
président
de l'ADIE

Quelle est votre ambition dans les quartiers ?

Il reste beaucoup à faire pour nous faire connaître dans les quartiers et élargir le nombre de sites où nous menons des actions intensives. Il est heureux que la politique de la ville inscrive le développement économique dans ses priorités, bien que tous les habitants des quartiers ne soient pas amenés à créer leur entreprise. Il s'agit d'une réponse utile, efficace et peu coûteuse aux problèmes de chômage et d'exclusion qu'on y rencontre.

Comment les offres d'Initiative France et de l'ADIE peuvent-elles se compléter et se renforcer dans les quartiers ?

La complémentarité est réelle puisque nos cibles sont différentes. Le sujet est d'agir pour que davantage de porteurs de projets, issus de différents quartiers, puissent être accompagnés et financés. Nous devons ainsi améliorer notre coordination et développer nos implantations dans une logique de mutualisation.

15 % des entrepreneurs financés et accompagnés par Initiative France sont dans les territoires fragiles.

▲ Initiative Grand Avignon a soutenu Évasions gourmandes, une boulangerie avignonnaise.

d'entreprise, car il ne les connaît pas ou ne s'y sent pas le bienvenu ». Le dispositif CitésLab, lancé par la Caisse des Dépôts et cofinancé par les collectivités locales, permet aux plateformes Initiative de mettre en place des actions volontaristes, avec le recrutement et l'implantation au cœur des quartiers d'un chef de projet maîtrisant l'écosystème entrepreneurial, et à même de tisser des relations de confiance avec les acteurs locaux.

Le travail en réseau sur les territoires

« Tous les réseaux partagent le même objectif, mentionne Bernadette Sozet, déléguée générale d'Initiative France. Se regrouper permet de donner davantage de visibilité et de lisibilité à notre offre de services. » En Île-de-France, la collaboration entre Hauts-de-Seine Initiative, l'ADIE et la Maison de l'emploi a, par exemple, permis de gagner en efficacité en proposant des actions conjointes. La communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette a participé au financement d'un village d'entreprises de 2 000 mètres carrés, constitué en espace de travail partagé entre des acteurs

de la création et de la reprise d'entreprise, un CitésLab, une boutique de gestion (BGE), ou encore des coopératives d'activités. Le pilotage de ce projet, labellisé « Fabrique à entreprendre* », est confié à Initiative Pays d'Arles, avec le soutien financier de la Caisse des Dépôts. « Depuis la création de CitésLab en 2008, Initiative Pays d'Arles est la principale structure d'appui pour promouvoir l'entrepreneuriat au sein des quartiers prioritaires », précise Éric Juan, directeur d'Initiative Pays d'Arles.

L'importance de l'accompagnement

Certaines plateformes, telles qu'Initiative Grand Avignon, ont mis en place un accompagnement renforcé avant le passage en comité d'agrément. Ce précomité, composé de techniciens, a pour objectif de donner confiance au créateur dans sa posture d'entrepreneur en le coachant sur la présentation orale de son projet. Les candidats abordent ainsi l'étape décisive du comité d'agrément avec plus d'assurance.

* Concept dont la CDC a déposé la marque : ce dispositif vise à regrouper les moyens et acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise dans les quartiers (Maison de l'emploi et de la formation, missions locales, chambres consulaires ou réseaux d'aide à la création d'entreprise).



▲ Accompagnés par Initiative Grand Avignon, Jilali et Younes El Mouhidi ont ouvert leur restaurant à Avignon, L'Andalousse.

Un meilleur accompagnement à la création d'activité dans les territoires ruraux

L'entrepreneuriat est un facteur de développement économique et d'attractivité pour les territoires ruraux : en 2016, Initiative France a soutenu et accompagné la création ou la reprise de 1 970 entreprises dans des zones de revitalisation rurale.

400 projets agricoles ont été financés par une centaine de plateformes Initiative en 2016

Témoignage

Florence Tricard, directrice de Pôle emploi à Saint-Pol-sur-Ternoise (62)

« En Ternois, l'emploi salarié est de courte durée. Pour accéder à un emploi durable, il faut accepter la mobilité. Par ailleurs, plus de 45 % de nos inscrits sont des demandeurs d'emploi de longue durée. Nous avons donc pensé que pour certains d'entre eux, la création d'entreprise pouvait être une solution. En deux ans,

Les territoires ruraux sont confrontés à un triple défi : le vieillissement de la population, le recul de l'emploi salarié et la désertification médicale. Engagé en faveur du développement économique des territoires ruraux, Initiative France innove pour relever chacun de ces défis. C'est ainsi que le premier fonds agricole est né dans le Périgord en 2010 : « La démographie agricole

16 demandeurs d'emploi de longue durée ont créé leur activité : le bilan est donc positif. Bien que le dispositif ait été repris au niveau national par Pôle emploi, nous avons décidé de poursuivre notre partenariat avec Initiative Ternois Artois 7 Vallées. Son ancrage local est en effet un facteur clé de réussite. »

était alors inquiétante, se souvient François Gaumet, directeur d'Initiative Périgord. En 20 ans, le nombre d'exploitations a été divisé par deux. Le préfet de région nous a demandé de créer un dispositif de soutien aux projets non éligibles aux dotations "Jeunes agriculteurs". »

En quatre ans, ce fonds agricole a accordé 1,5 million d'euros de prêts d'honneur à 99 agriculteurs. L'année suivante, il a été élargi à la région Aquitaine : sur ce nouveau périmètre, 1,35 million d'euros de prêts d'honneur ont été accordés à 80 exploitants en 2016.

Un modèle qui fait des émules

Le fonds agri est en train de se déployer à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine : « L'agriculture joue un rôle déterminant dans le développement économique et l'aménagement de ce territoire, estime François Gaumet. Or, les exploitants sont devenus de vrais chefs d'entreprise : ils ont besoin d'être accompagnés pour boucler des plans de financement de plus en plus complexes. »



En 2016, Initiative France a soutenu et accompagné la création ou la reprise de 1 970 entreprises dans les territoires ruraux.

▲ Grâce à l'aide d'Initiative Brenne, Olivier Denie a pu lancer sa « tournée alimentaire » à Ruffec (Indre).

Alimenté par l'Union européenne, les conseils régionaux et départementaux ainsi que des partenaires privés, le fonds Initiative agri Nouvelle-Aquitaine a été intégré dans le SRDEII (Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation), feuille de route sur cinq ans instituée par la loi NOTRe en matière d'aide aux entreprises : quel que soit le guichet auquel il se présente, un agriculteur éligible est systématiquement orienté vers le fonds agri. Entre-temps, deux autres régions ont créé un fonds agricole sur le même modèle. Dans les Hauts-de-France, il a permis de créer 52 emplois en deux ans, en accordant 1 million d'euros de prêts d'honneur à 32 exploitants. En Bretagne, « le fonds agricole est encore au stade de l'expérimentation sur nos 20 plateformes, mentionne Solenn Paquet, animatrice d'Initiative Brocéliande. Mais la région nous considère déjà comme son relais : elle apprécie que nous accompagnions les exploitants comme de vrais chefs d'entreprise ».

La création de ces fonds agricoles s'inscrit dans une stratégie plus globale de soutien à l'entrepreneuriat en territoire rural. « Nous avons créé des antennes de proximité et des permanences hebdomadaires pour

aller au-devant des porteurs de projets », explique André Genelle, directeur d'Initiative Ternois Artois 7 Vallées. En 2016, la plateforme a accompagné 125 porteurs de projets qui ont bénéficié de 867 000 euros de prêt d'honneur.

Attirer les jeunes médecins

La désertification médicale est un autre frein au développement des territoires ruraux. « Constatant que plus de la moitié des médecins avaient plus de 50 ans, nous avons pressenti très tôt que le département aurait besoin d'attirer des professionnels de santé, explique Lucie Gervois, directrice d'Initiative Aisne. Nous nous sommes rapprochés de l'ARS (Agence régionale de santé) et de l'Ordre des médecins dès 2011, avant même que le problème ne se pose, pour être identifiés et reconnus comme légitimes. » En cinq ans, la plateforme a accompagné 25 professionnels de santé dans leur installation : « Ils n'ont pas forcément besoin de financement, mais ils sont très intéressés par le conseil et le suivi post-crédation, poursuit Lucie Gervois. Nous les accompagnons en effet dans toutes leurs démarches administratives, ce qui nous a conduits à mettre en place un guichet unique : depuis 2014, les médecins et les infirmiers peuvent rencontrer l'ARS, la CPAM, l'Urssaf et leurs conseils de l'ordre en un même lieu. »

Interview



Loïc Chesnais-Girard,
Premier vice-président du conseil régional de Bretagne

En quoi la création et la reprise d'entreprise sont-elles des enjeux stratégiques pour les territoires ruraux ?

Nous portons une vision offensive des territoires ruraux : les entreprises doivent être accompagnées avec la même détermination partout. La reprise et la création d'entreprise contribuent à maintenir l'emploi local et à développer de l'activité économique sur des territoires qui se posent parfois la question de leur avenir.

Pourquoi vous êtes-vous investis dans la création du fonds régional agri ?

L'agriculture fait partie de l'ADN de la Bretagne. Elle est présente dans tous les territoires et structure leur économie. Au-delà des plans d'urgence, nous avons développé différents soutiens, dont l'élargissement du fonds BRIT (Bretagne reprise initiative transmission) à la reprise d'exploitations agricoles. La région et la Caisse des Dépôts ont chacune abondé le volet agricole du fonds de 2 millions d'euros en 2016. Initiative Bretagne en est l'opérateur. Malgré les crises, les perspectives existent et l'envie de s'installer doit être encouragée.

Quels sont vos objectifs ?

À terme, accompagner 80 dossiers par an avec une dotation de 12 millions d'euros d'ici à 3 ans.

Un engagement en faveur de l'entrepreneuriat féminin

Avec 39 % d'entrepreneuses parmi les 16 700 projets soutenus et accompagnés en 2016, Initiative France se rapproche de son objectif national de 40 % de femmes en 2017. Ce résultat est le fruit d'un véritable engagement et d'un travail de terrain.

« Les femmes ont autant envie d'entreprendre que les hommes, mais elles osent moins, regrette Danièle Dulmet, ex-déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité, aujourd'hui membre du conseil d'administration d'Initiative Doubs Territoire de Belfort. Les expériences internationales prouvent que quand on les accompagne, quand on agit en faveur de l'entrepreneuriat féminin, les résultats sont là : aux États-Unis, par exemple, après vingt ans d'actions concrètes, la moitié des créations d'entreprises sont portées par des femmes. Sur le territoire d'Initiative Doubs Territoire de Belfort, nous sommes à 46 %. C'est un bon résultat, mais il faut rester conscient que dans ce domaine, rien n'est jamais acquis ! »

Témoignage

Une entrepreneure à la tête de Fug Game



Passionnée de jeux de rôle et de découverte, Anna Girard a ouvert Fug Game, le premier « escape game » de Besançon, en décembre 2016. Une double gageure pour cette infirmière : elle a mené ce projet de front, en parallèle de son poste à plein temps à l'hôpital (elle prévoit de ne le quitter qu'en septembre 2017)

et elle a surtout dû faire connaître cette nouvelle forme de jeu d'énigme et d'évasion. « Au-delà des 4 000 euros de prêt d'honneur, le soutien d'Initiative Doubs Territoire de Belfort a crédibilisé mon projet et m'a permis de lever 4 000 euros de crowdfunding et 12 000 euros d'emprunt bancaire. »

Priorité stratégique

Le réseau Initiative France a fait de l'entrepreneuriat féminin l'une de ses priorités stratégiques. Avec un objectif national : relever de 10 points la part des femmes créatrices d'entreprises et passer de 30 % en 2013 à 40 % en 2017. Trois grands champs d'actions ont été définis : faire de la pédagogie pour sensibiliser



▲ Aquitaine Amorce a accordé une aide à la start-up bordelaise Displayce, première plateforme française programmatique dédiée à l'affichage digital.



Le taux de féminisation des porteurs de projets ne cesse de progresser, atteignant 39 % en 2016.

▲ Pop in Déco est une boutique de vente d'objets de décoration, située à Bréal-sous-Montfort (Ille-et-Vilaine) et soutenue par Initiative Brocéliande.

les femmes à la création d'entreprise, accompagner les créatrices, et enfin leur faciliter l'accès au financement.

Ce plan semble porter ses fruits : le taux de féminisation des porteurs de projets accompagnés par les plateformes Initiative ne cesse de progresser, atteignant 36 % en 2015 et 39 % en 2016. L'objectif de 40 % en 2017 est à portée de main...

Au-delà de l'accompagnement et du financement, qui restent le cœur de métier des plateformes, la pédagogie et la valorisation des réussites au féminin sont des leviers clés de la réussite. De nombreux concours départementaux ou régionaux ont été organisés et rencontrent un grand succès auprès des candidates et des partenaires d'Initiative France. « C'est une façon de montrer aux femmes que l'entrepreneuriat génère de belles histoires, explique Sophie Fourquin, directrice d'Initiative Vallée de la Drôme Diois. Une façon, aussi, de leur dire "Osez, lancez-vous ! Nous sommes là pour vous accompagner." De plus, le Fonds de garantie à l'initiative des femmes (FGIF), qui peut garantir jusqu'à 70 % de leur emprunt bancaire (dans la limite de 45 000 euros), leur permet de ne pas engager le patrimoine familial. »

Un défi pour l'économie française

L'entrepreneuriat féminin n'est pas seulement un enjeu pour les femmes.

Il s'agit aussi d'un défi pour l'économie française, dont le retour à la croissance passe par la création d'entreprises. Notamment

dans les territoires les plus fragiles (les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les zones rurales), où le taux de féminisation est encore trop bas. Engagé sur ces trois fronts, le réseau Initiative France peut croiser ses expertises pour relever le taux de féminisation sur l'ensemble des territoires, et aider les femmes à affirmer leurs ambitions. Deux modules de formation et de promotion de l'entrepreneuriat au féminin ont été développés avec le Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles (CNIDFF). L'un d'entre eux vise à déconstruire tous les stéréotypes plus ou moins conscients liés aux femmes créatrices d'entreprise : d'un côté, les entrepreneuses ont tendance à faire preuve d'une extrême prudence dans le financement de leur projet ; de l'autre, les acteurs de la chaîne de financement sont plus réticents quand il s'agit d'appuyer des projets ambitieux portés par des femmes. Or, c'est à la création qu'un entrepreneur doit emprunter s'il veut pérenniser et développer son projet : la parité entrepreneuriale repose aussi sur cette prise de conscience.

Interview



Marine Darnault,
cheffe de bureau à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (SDFE), ministère des Affaires sociales et de la Santé

Quelles places occupent la création et la reprise d'entreprise dans le premier plan interministériel pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (2016-2020) ?

Ce plan intègre le plan « Entreprendre au féminin » lancé en 2013. Il l'inscrit dans une dynamique plus globale de lutte contre les stéréotypes sexistes, pour un partage des responsabilités, une meilleure insertion professionnelle des femmes et l'égalité dans l'emploi. L'entrepreneuriat féminin est créateur d'emplois et de performance économique. Il permet également d'accompagner les transformations du marché du travail : 27 % de femmes travaillent dans le digital qui représentera les trois quarts des métiers de demain. Si nous n'aidons pas les femmes à être plus présentes sur ce terrain, tous nos efforts menés jusqu'à présent n'auront servi à rien.

Comment vous accompagne Initiative France ?

Le réseau nous accompagne dans le déploiement du Fonds de garantie à l'initiative des femmes (FGIF) et fait preuve, dans tous les produits qu'il propose, d'une vigilance particulière quant à la représentation des femmes. Il s'engage de façon continue, tout en s'interrogeant pour ajuster ses interventions dans les territoires fragiles.

Mobilisation auprès des jeunes entrepreneurs

Initiative France a soutenu plus de 4 900 jeunes de moins de 30 ans en 2016, soit 300 de plus qu'en 2015, ce qui représente 24 % des entrepreneurs financés.

24 %
des entrepreneurs
financés

L'observatoire de l'Agence France Entrepreneur a mis en évidence l'attrait pour l'entrepreneuriat caractérisant 36 % des jeunes Français âgés de 18 à 29 ans : près d'un jeune sur trois envisage de créer ou de reprendre un jour une entreprise.

Répondre à la dynamique entrepreneuriale

Initiative France souhaite renforcer sa présence et son appui auprès des jeunes, qu'ils soient encore en formation ou bien diplômés, et ce, quel que soit leur projet entrepreneurial : activité classique, projet intégrant une dimension innovante ou bien encore prise en compte des dimensions écologiques et sociales.

« Il y a une vraie croissance de l'entrepreneuriat étudiant avec des politiques publiques qui le reconnaissent comme un enjeu essentiel », précise Olivier Kersalé, responsable du pôle innovation au sein d'Initiative France. Les plateformes Initiative ont soutenu 210 étudiants entrepreneurs en 2016, contre 130 en 2015, ce qui témoigne effectivement de l'ambition du réseau sur le sujet. Le rapprochement avec le réseau PEPITE France (Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) a été initié dans le but de permettre aux jeunes d'accéder plus facilement à l'entrepreneuriat.

Témoignage

De l'incubateur à la start-up

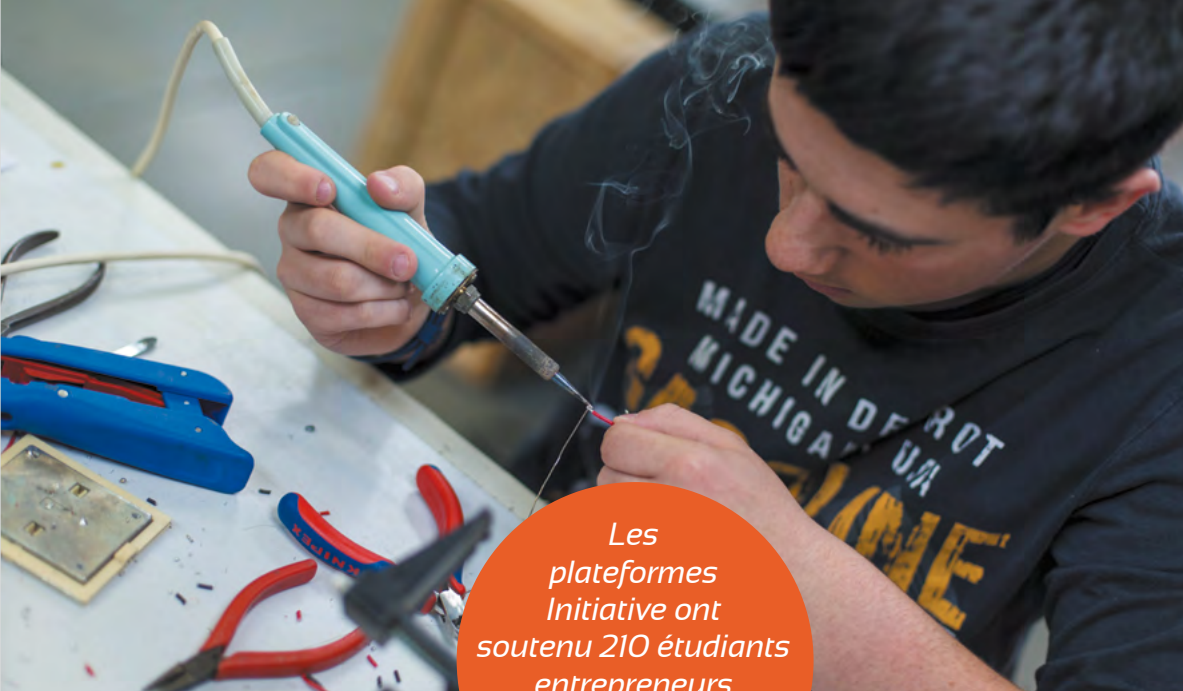


Flaneurz réinvente le patin à roulettes, en clipsant des roues sous ses chaussures. Start-up née en 2014 d'une rencontre entre Florian Gravier, un passionné de roller plein d'imagination, et Arnaud Darut-Giard, alors étudiant à l'École nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM ParisTech), le projet a

bénéficié du soutien de l'incubateur de l'ENSAM, puis d'un financement de 100 000 euros octroyé par IGEU et Scientipôle Initiative. Intégrant en 2015 la pépinière d'entreprises de La Courneuve (93), Flaneurz obtient un prêt d'honneur de 10 000 euros d'Initiative Plaine Commune, complété d'un prêt Initiative remarquable de 10 000 euros.



▲ MassiliaCar est un projet de location de véhicules touristiques, équipés d'un système de navigation audioguidée, qui a bénéficié d'une aide d'Initiative Marseille Métropole.



Les plateformes Initiative ont soutenu 210 étudiants entrepreneurs en 2016, contre 130 en 2015.

▲ Initiative Seine Yvelines a soutenu ELTECH Equipements, entreprise d'ingénierie spécialisée dans les installations industrielles.

Lancé en 2013, ce réseau a pour vocation d'encourager le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes dans l'enseignement supérieur. Il compte 29 pôles PEPITE qui couvrent l'ensemble du territoire français et s'appuient sur différentes structures d'accompagnement, dont Initiative France avec la signature d'une convention-cadre fin 2015. 180 000 euros ont ainsi été attribués à Initiative France sur une durée de 4 ans (au titre du programme d'investissement d'avenir) pour améliorer les conditions d'accès des étudiants et jeunes diplômés à l'entrepreneuriat et à l'innovation.

Développer les partenariats locaux

Des synergies se développent entre les plateformes Initiative et les PEPITE locaux, valorisant la complémentarité de leurs expertises et savoir-faire « Le PEPITE oriente vers les plateformes Initiative les projets étudiants arrivés à maturité », explique Jean-Pierre Boissin, coordinateur national du réseau PEPITE. Les représentants des plateformes Initiative participent à la fois au comité de pilotage de chaque PEPITE, qui doit être composé à parité de représentants académiques et de représentants du monde entrepreneurial (entrepreneurs, structures

d'accompagnement), mais également au jury d'attribution du statut d'étudiant entrepreneur. C'est notamment le cas de Paris Initiative

Entreprise qui siège à celui du PEPITE heSam Entreprendre (regroupant 12 établissements parisiens dont Paris I Panthéon Sorbonne, l'École nationale supérieure d'arts et métiers, l'École du Louvre, l'ENA, l'Institut national du patrimoine, etc.) ou encore Initiative Nice Côte d'Azur avec le PEPITE PACA-Est. Les coopérations entre les plateformes Initiative et les PEPITE tendent à se généraliser. Hauts-de-Seine Initiative a même mis en place un incubateur pour l'économie sociale et solidaire avec le PEPITE PON (Paris-Ouest Nanterre) au sein duquel des parrains de la plateforme peuvent accompagner les étudiants entrepreneurs.

Soutenir l'innovation

Initiative Grandes Écoles & Universités (IGE), plateforme nationale créée en 2012, est également mobilisée dans le partenariat avec PEPITE France, en cherchant à développer les créations d'entreprises innovantes dans l'enseignement supérieur. Chaque projet sélectionné, issu d'un incubateur d'une grande école partenaire, bénéficie d'un prêt d'honneur de 40 000 euros en moyenne (auquel s'ajoute presque toujours un prêt d'honneur d'une plateforme innovation).

Interview



Jean-Pierre Boissin,
coordinateur national du réseau PEPITE

Pourquoi un partenariat avec Initiative France ?

La spécificité d'Initiative France est d'être présent sur tout le territoire. Chacun des 29 PEPITE a donc potentiellement dans son périmètre au moins 5 plateformes.

Le point fort du réseau est la palette d'offres de prêts d'honneur (classique, innovation, remarquable) qui peuvent être proposés en fonction du profil de l'étudiant porteur de projet.

Pouvez-vous nous éclairer sur le programme PEPITE France, consortium porté par la FNEGE et auquel participe Initiative France ?

Les budgets d'enseignement supérieur sont maintenant décentralisés. L'offre de chaque PEPITE n'est donc pas égale selon les villes, notamment entre Paris et la province. Le programme PEPITE France, sélectionné au titre du PIA (Programme d'investissement d'avenir) et doté d'un financement conséquent, a pour objectif de définir et de proposer une offre standard minimum sur chaque territoire. Ce PIA permettra notamment à Initiative France de développer une offre spécifique à l'intention des projets portés par des étudiants entrepreneurs. Nous étudions ainsi la mise en place d'un prêt d'honneur étudiant entrepreneur avec Initiative France.

Un soutien actif aux start-up et aux entreprises innovantes

Initiative France est un acteur majeur du financement de l'innovation. En 2016, 680 entreprises ont été soutenues, principalement par les 7 plateformes régionales spécialisées, ou dans d'autres régions via des fonds innovation qui abondent les prêts octroyés par les plateformes Initiative.

+ de 20 M€
investis dans les entreprises
innovantes

« **S**cientipôle Initiative intervient juste avant qu'une jeune entreprise innovante entre sur le marché, explique Laure Reinhart, directrice des partenariats de BPI France, qui a fondé et préside aujourd'hui cette plateforme. À ce stade, les fondateurs ont dépensé tous leurs fonds propres dans leurs activités de recherche et développement. Mais elles ont encore besoin de parfaire leur offre ou leur business model. Nous intervenons à ce moment crucial, alors que les banques ne sont pas encore prêtes à soutenir les jeunes entrepreneurs. »

Scientipôle Initiative est l'une des sept plateformes du réseau Initiative France spécialisées dans le soutien et l'accompagnement aux jeunes entreprises innovantes. C'est une plateforme régionale qui couvre l'ensemble de la région Île-de-France, au même titre qu'Aquitaine

Amorçage, Initiative Innov Limousin, Initiative Auvergne Innovation, LMI Innovation et Créalia pour la région Occitanie. La septième plateforme est plus sectorielle : IGEU (Initiative Grandes Écoles & Universités) soutient les créateurs d'entreprises lorsqu'ils sont encore étudiants ou tout juste diplômés.

Des besoins de financement supérieurs à la moyenne

Les jeunes entreprises innovantes ont généralement des besoins de financement supérieurs à la moyenne, ce qui explique pourquoi les prêts d'honneur accordés

Témoignage

Réveil en fanfare pour Sensorwake



Se faire réveiller par une odeur de café ou d'herbe coupée plutôt que par la sonnerie stridente d'un réveil : c'est le procédé mis au point par Sensorwake, une start-up créée par deux jeunes entrepreneurs, Ivan Skybyk, 30 ans, ingénieur des Mines

d'Alès et Guillaume Rolland, 21 ans, qui a mis au point ce réveil alors qu'il était encore étudiant à l'IUT de Compiègne. La jeune entreprise a été soutenue et accompagnée par Initiative Grandes Écoles & Universités (IGEUE).



▲ Soutenue par Aquitaine Amorçage, EMS Proto est une entreprise bordelaise spécialisée dans la réalisation de prototypes de cartes électroniques.



En 2016,
250 entreprises
innovantes ont été
accompagnées
par l'une des
7 plateformes
innovation.

▲ Captiz est une solution de sous-titrage vidéo automatique qui a bénéficié d'un prêt d'honneur d'Aquitaine Amorceage.

à ces projets sont importants : parmi les 680 entreprises innovantes accompagnées, 250 l'ont été par l'une des 7 plateformes innovation, et ont bénéficié d'un prêt d'honneur de 55 000 euros en moyenne. « Nous pouvons monter jusqu'à 80 000 euros par entreprise, ou jusqu'à 30 000 euros par porteur de projet, à raison de trois porteurs par entreprise », explique Bernard Estienne, directeur d'Aquitaine Amorceage. La plateforme régionale, qui se met en ordre de marche pour étendre son dispositif au nouveau périmètre de la région Nouvelle-Aquitaine, a ainsi accordé 1 170 000 euros de prêts d'honneur à 22 entreprises. « L'idée, c'est de leur apporter des fonds propres, bien sûr, mais aussi de faire effet de levier pour que les autres acteurs du financement acceptent d'investir », insiste Bernard Estienne.

Une expertise reconnue

Initiative France est maintenant un acteur reconnu dans l'écosystème du soutien aux jeunes entreprises

innovantes. Le réseau comble un « trou dans la raquette » de la chaîne de financement de l'innovation, en intervenant avant que les autres investisseurs ne se décident ; son expertise en matière de sélection et d'accompagnement des projets

les plus porteurs est reconnue. « Scientipôle Initiative ne finance qu'un candidat sur cinq, commente Laure Reinhart. Sur 568 projets reçus en 2016, nous en avons sélectionné 119 auxquels nous avons accordé 7,2 millions d'euros de prêts d'honneur, soit une moyenne de 62 000 euros par entreprise. » Preuve supplémentaire de la place d'Initiative France dans ce secteur : « Les deux tiers de ces projets nous sont apportés par nos partenaires, c'est-à-dire les incubateurs, les pépinières et les industriels avec lesquels nous travaillons », souligne Laure Reinhart. Elle s'est d'ailleurs fixé un objectif ambitieux pour les années à venir : que 15 % des entreprises soutenues réalisent 1 million d'euros de chiffre d'affaires dans les trois ans qui suivent. Sa volonté est de doubler cette proportion pour atteindre 30 %, convaincue que ces entreprises ont la capacité de réaliser 10 millions d'euros de chiffre d'affaires au bout de cinq ans.

Interview



Myriam Bèque,
directrice du pôle
développement
de l'innovation
de la banque
de détail de
BNP Paribas

En quoi l'accompagnement des entreprises innovantes est-il spécifique ?

Ces entreprises ont des besoins en financement importants : la recherche et le développement, la création d'un prototype, la mise au point d'un business model requièrent du temps et de l'argent très en amont de la mise sur le marché. Cela n'empêche pas les jeunes de s'engager : ils n'hésitent plus à entreprendre et bénéficient d'un système d'accompagnement très performant autour de la Banque publique d'investissement (BPI), qui fait un travail remarquable en lien avec les incubateurs, les pépinières et tous les acteurs du soutien et de l'accompagnement aux jeunes entreprises innovantes, et bien entendu les banques telles que BNP Paribas.

Quelle est la place du réseau Initiative France dans cet écosystème ?

Les plateformes Innovation d'Initiative France s'inscrivent pleinement dans cette chaîne de financement : elles font un excellent travail de sélection et d'accompagnement des projets. En intervenant très tôt, elles permettent aux porteurs de projets d'accéder à d'autres financements. Là où le réseau a une plateforme Innovation, Initiative France est clairement identifié comme partenaire et soutien aux entreprises innovantes. Il ne reste plus qu'à ouvrir de nouvelles plateformes Innovation pour couvrir l'ensemble du territoire !

Initiative remarquable : en route vers l'économie de demain

Le prêt d'honneur Initiative remarquable est attribué au regard de quatre critères : dynamique territoriale, engagement environnemental, volontarisme social ou sociétal et innovation.

Témoignage

Un gage de qualité pour Auticiel

Sarah Cherruault-Anouge, fondatrice d'Auticiel, des solutions numériques pour l'autonomie et l'apprentissage des personnes en situation de handicap mental ou cognitif.

« Dans notre recherche de fonds auprès des impact investors (les investisseurs du monde de la finance solidaire), le label Initiative remarquable a joué un rôle clé. »

Depuis son déploiement il y a trois ans, 319 entreprises ont bénéficié du prêt d'honneur Initiative remarquable, d'un montant moyen de 18 000 euros, en complément du prêt accordé par les plateformes du réseau Initiative France. En 2016, 150 projets d'entreprises ont été reconnus remarquable, indiquant une dynamique importante. Ce succès est rendu possible grâce à l'implication des bénévoles et permanents du réseau, mais également grâce à la mobilisation des ressources issues de l'épargne salariale solidaire. « Source d'optimisme, d'innovation, de solidarité, d'emplois durables, les entrepreneurs disposent, avec le prêt d'honneur remarquable, d'une ressource supplémentaire pour la création d'emplois et de création de richesse sur les territoires. Ils fabriquent ainsi l'économie de demain », explique Édouard de Penguilly, président du Conseil d'orientation stratégique d'Initiative remarquable.

Révéléateur de tendances

Les comités Initiative remarquable examinent en moyenne quatre à six dossiers chaque mois, avec un taux d'acceptation de l'ordre de 75 %. Si les projets d'entreprises qu'ils examinent incarnent le projet Initiative remarquable en fonction des critères initiaux, leur approche a néanmoins évolué avec le temps. Certains comités prennent, par exemple, particulièrement en compte le contexte de création, considérant que la création d'emploi est en elle-même remarquable, notamment dans les territoires ruraux ou les quartiers. Les critères liés à l'innovation, à l'environnement et aux engagements sociaux et sociétaux sont, quant à eux, évalués par rapport à leur impact territorial. La grille d'analyse proposée n'est pas figée et révèle souvent les tendances de l'économie de demain.

À ce titre, les dossiers présentés aux comités sont



▲ Projet soutenu par Initiative Grand Anancy, Copines de voyage est un tour-opérateur féminin proposant des séjours thématiques.

ambitieux, engagés et généralement représentatifs de la qualité des projets soutenus par le réseau. « Je n'ai pas nécessairement choisi les idées les plus porteuses de richesse pour moi, mais celles qui étaient les plus porteuses de sens », explique Guillaume Richard, dirigeant de O2, spécialisée dans les services à domicile et soutenue au démarrage par Initiative Sarthe.

Une vitrine pour le réseau

« En alliant performance économique, préservation de l'environnement et responsabilité sociale, nous voulons démocratiser de nouveaux modèles économiques autour de l'économie circulaire », ajoute Caroline Bettan, cofondatrice de Newcy, une start-up soutenue par Initiative Rennes, qui redonne vie aux gobelets des distributeurs automatiques.

Une stratégie de partenariats privés plus affirmée

En 2016, Initiative France a fait de la recherche de partenaires privés une priorité stratégique pour le développement du réseau.

Les entreprises privées et les banques s'investissent aux côtés des plateformes du réseau pour apporter leur appui aux créateurs d'entreprises et encourager la création d'emplois ainsi que le dynamisme économique local. Une démarche globale de diversification des ressources du réseau a ainsi été lancée à l'initiative du bureau et validée par le conseil d'administration d'Initiative France en octobre 2016. Organisée autour de plusieurs chantiers qui verront le jour en 2017, elle s'appuie sur le développement de la communication et du partage au sein du réseau, entre toutes les parties prenantes (entrepreneurs, bénévoles et partenaires).

Des entreprises qui s'engagent en 2016

Au niveau national, des grandes entreprises et des réseaux bancaires sont adhérents d'Initiative France*. Les unes et les autres sont représentés au conseil d'administration au sein de deux collèges : celui des banques et établissements financiers, ainsi que celui des entreprises. Ces dernières conduisent des actions avec Initiative France au profit des créateurs et repreneurs d'entreprises, de la promotion de l'entrepreneuriat et du développement des territoires, notamment en déclinant les accords nationaux en régions.

Banques et établissements financiers : Banque Populaire, BNP Paribas, Caisse des Dépôts, Caisse d'Épargne, CIC, Crédit Agricole SA, Crédit Coopératif, Crédit Mutuel, Fédération Nationale du Crédit Agricole, Société Générale.

Entreprises : Axa Entreprises, CER France, EDF,



▲ Le comité d'agrément d'Initiative 95 décide du financement et de l'accompagnement du porteur de projet.

Fondation Avril, Fondation L'Occitane, Groupama, Malakoff – Médéric, Hammerson France, In Extenso Opérationnel, Total Développement Régional. Par ailleurs, d'autres grandes entreprises s'associent aux actions nationales d'Initiative France. C'est le cas du fonds d'innovation d'AG2R La Mondiale.

Un fonds de dotation spécifique

Depuis le 19 novembre 2016, date de publication au Journal officiel, Initiative France dispose du « Fonds de dotation réseau Initiative France », présidé par Louis Schweitzer. Ce fonds a pour vocation collecter des ressources défiscalisables.

.....
*Adhésion au 31 décembre 2016.

Témoignage

La Fondation Avril aux côtés d'Initiative France

Convaincus que la revitalisation des zones rurales, depuis trop longtemps assimilées à des espaces en déclin, passe par la création et le développement d'entreprises responsables, Initiative France et la Fondation Avril ont signé une convention nationale de partenariat pour favoriser l'attractivité économique des territoires ruraux. La Fondation Avril apporte son soutien à Initiative France pour développer son soutien aux projets des filières agricole, agroalimentaire ou de l'agrodistribution, par le biais de l'activité « Initiative remarquable ».

Initiative France conduit son action grâce au soutien de l'Europe, de l'État, de l'Agence France Entrepreneur, de la Caisse des Dépôts, des collectivités locales et à l'engagement de ses 955 permanents et 16 020 bénévoles.

Merci à eux.

Initiative France remercie aussi les banques et entreprises partenaires.

BANQUES

- Banque Populaire
- BNP Paribas
- Caisse des Dépôts
- Caisse d'Épargne
- CIC
- Crédit Agricole SA
- Crédit Coopératif
- Crédit Mutuel
- Fédération Nationale du Crédit Agricole
- Société Générale

ENTREPRISES

- AG2R La Mondiale
- Axa Entreprises
- CER France
- EDF
- Fondation Avril
- Fondation L'Occitane
- Groupama
- Malakoff – Médéric
- Hammerson France
- In Extenso Opérationnel
- Total Développement Régional

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ D'INITIATIVE FRANCE

www.initiative-france.fr



Initiative-France



@initiativeFR